



Québec, le 10 mars 2004

Monsieur André Harvey
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Le 15 décembre 2003, j'ai annoncé, en compagnie de mon collègue le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, M. Sam Hamad, la formation d'un comité d'experts chargé de faire le point sur l'état des connaissances scientifiques sur les levés sismiques, d'identifier les enjeux environnementaux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et de proposer des pistes de solution.

J'ai reçu le 2 mars 2004 le « Rapport du comité d'experts sur les enjeux environnementaux reliés aux levés sismiques dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent ». Mon collègue et moi l'avons rendu public le 5 mars.

Je donne maintenant mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, en ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, de tenir une enquête et une audience publique sur la question des levés sismiques qui pourraient être réalisés dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et des enjeux environnementaux qui y sont reliés. Je demande au Bureau d'examiner notamment les enjeux et les pistes de solutions qui ont été identifiés par les experts et de me recommander les avenues à privilégier dans une perspective de développement durable.

Le mandat du Bureau débutera le 15 mars 2004 et le rapport de la commission devra m'être déposé au plus tard le 31 août 2004.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Thomas J. Mulcair